

Gagner l'augmentation des salaires et des pensions :



UNE URGENCE SOCIALE !

N'ATTENDONS PAS LE DÉGEL,
AGISSONS
LE 26 JANVIER !

2015 : UNE ANNÉE DE PLUS, OU PLUS EXACTEMENT DE TROP, DE GEL DES SALAIRES ET DES PENSIONS !

- Depuis plusieurs années les salarié.e.s du public et du privé n'ont pas vu leurs salaires augmenter, aussi bien dans la Fonction Publique que dans le secteur privé non lucratif, ou le privé lucratif.
- Après 2 ans et demi de gel, le gouvernement a revalorisé les pensions de seulement 0,1 % !!! Si le gouvernement avait respecté la loi qu'il a mise en place en 2014, la revalorisation au 1^{er} octobre 2015 aurait dû être de 0,9 %. Et il vient de changer la donne de la revalorisation sur l'indice des prix dans la loi de financement de la Sécurité Sociale, pour de nouveau ne pas ou peu augmenter les pensions en 2016 !

NOUS REFUSONS :

- L'austérité seulement pour les salarié.e.s et les retraité.e.s !
- Les richesses uniquement pour le grand patronat et le monde de la finance !
- Dans la santé lucrative, les patrons avec l'argent de la Sécurité Sociale, préfèrent rémunérer davantage leurs actionnaires que leurs salarié.e.s.

La politique d'austérité est contraire à une politique de relance de l'économie et de l'emploi.
Le financement des services publics est possible, il suffit de partager les richesses !

Le gouvernement continue d'appliquer le pacte de stabilité dicté par la Commission Européenne.

En décembre, les parlementaires ont voté 3 nouvelles lois « d'austérité »* qui compromettent une fois de plus le financement :

- des services publics de santé et d'action sociale
- de la prise en charge de l'aide à l'autonomie
- des pensions et des salaires

La politique d'austérité passe aussi par la diminution drastique des dotations de l'État aux collectivités locales. Les Conseils Départementaux demandent aux salarié.e.s des maisons de retraite, des foyers et résidences de l'action sociale, de se serrer la ceinture et aux familles de payer.

* Loi « de modernisation de notre système de santé » + loi de Financement de la Sécurité Sociale + loi relative « à l'adaptation de la société au vieillissement »



LA FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE
appelle à une journée de mobilisation et de grève
LE MARDI 26 JANVIER 2016

pour les Services publics et les salaires dans la santé et l'action sociale.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
EXIGEONS UN CHANGEMENT DE
POLITIQUE POUR OBTENIR :**

- ☞ une revalorisation de nos pensions
- ☞ une augmentation des salaires
- ☞ un financement des Services publics à la hauteur des besoins

**La baisse du niveau de vie
des retraité.e.s n'est
ni acceptable, ni inéluctable !**



**LA CGT PROPOSE POUR LES
RETRAITÉ.E.S :**

- ☞ aucune retraite en dessous du SMIC
- ☞ l'indexation des retraites sur l'évolution moyenne des salaires

**LES RETRAITÉ.E.S SERONT
DANS LES MANIFESTATIONS
AVEC LES SALARIÉ.E.S !**

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires appellent à faire de la journée du 26 janvier 2016, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- ➔ une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis 2010
- ➔ des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat
- ➔ le développement de l'emploi public statutaire par des créations d'emplois
- ➔ des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public
- ➔ la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

Appel unitaire : <http://www.sante.cgt.fr/IMG/pdf/-303.pdf>

**DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE
L'ACTION SOCIALE NON LUCRATIVE**

les salarié.e.s enverrons un signal très fort le 26 janvier par leur mobilisation, pour permettre à la CGT et aux autres syndicats de porter un mandat très exigeant lors de la conférence salariale nationale du 4 février 2016.

**DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ
PRIVÉE LUCRATIVE**

les salarié.e.s exigeront une augmentation du point avec rattrapage, et une convention collective de haut niveau.



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement (nom et adresse) :

